

**Demandez Tous**  
**BOCK**  
**MEYERBEER**  
35, Rue d'Orléans  
ROUBAIX  
Téléphone 421 et 2471

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS**  
Nord et limitrophes..... 3 mois: 22.00; 6 mois: 40.00; 1 an: 78.00  
France et Belgique..... 3 mois: 23.00; 6 mois: 42.00; 1 an: 80.00  
Etranger: Tarif A..... 3 mois: 25.00; 6 mois: 45.00; 1 an: 85.00  
Tarif B..... 3 mois: 30.00; 6 mois: 55.00; 1 an: 100.00

**REDACTION**..... ROUBAIX..... 63 & 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.  
TOURCOING..... 33, rue Carnot. Tél. 57.  
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.  
**ANNONCES**..... PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 00.49.

87 Lille  
Chèques  
postaux

Pour le Cuisine  
**LE TIP**  
REMPLE  
LE BEURRE  
EST AINSI BON  
ET OÙTE BRÉQUOP  
MOINS CHER

## BILLET PARISIEN Les élections d'Alsace

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 14 JANVIER (MINUIT).

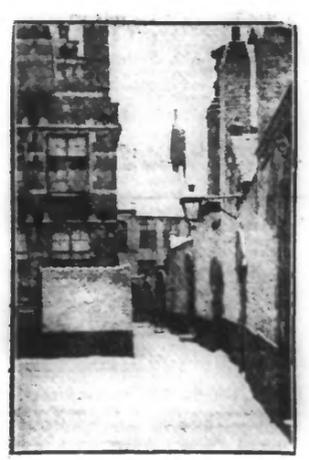
Les élections d'hier, en Alsace, ont été accueillies par les applaudissements bruyants des autonomistes. Ils ont salué l'élection au premier tour du séparatiste Schumacher à Altkirch. Quant aux opérations électorales à Colmar, ils ne tiennent pas en doute le triomphe de l'autonomiste Haus dimanche prochain.

Nous ne discutons pas à M. l'abbé Haegy et à ses partisans leur victoire achetée au prix des infamies dont a parlé l'autre nuit M. Poincaré. Encore, convenait-il de faire observer que le candidat autonomiste, à Colmar, a obtenu moins de voix que M. Ricklin n'en avait recueillies en avril 1928. Malgré l'extraordinaire activité qu'ils déploient, les autonomistes ne peuvent donc pas raisonnablement soutenir que leur mouvement gagne parmi les masses alsaciennes. Si le nouveau parti national qui vient de se fonder dans nos provinces recouvrées avait disposé du temps et des moyens nécessaires pour concurrencer le parti autonomiste, il n'est pas douteux que les candidats nationaux auraient joué leur partie avec les plus grandes chances de l'emporter.

Mais la fin brutale est là. Grâce à la voix des communistes qui, au-delà des Vosges, se porte sur les candidats autonomistes, de préférence aux candidats portant l'estampille officielle de la III<sup>e</sup> Internationale, les agitateurs séparatistes ont obtenu un succès complet à Altkirch et un demi-succès à Colmar. Ces résultats sont exploités contre la France à l'étranger et notamment en Allemagne. Ils doivent nous inciter à mesurer l'étendue de nos propres erreurs qui ne doivent plus être renouvelées si l'on veut que l'espèce de crise de confiance dont souffrent actuellement les populations alsaciennes, intoxiquées par les mensonges autonomistes, n'aboutisse pas à des entreprises contre l'unité nationale.

Nous avons trop souvent donné en Alsace le spectacle d'une activité incohérente. Nous avons allié trop d'indulgence à trop de sévérité. Sévères contre tous ceux qui portent atteinte à la loi, nous devons en même temps éviter de fournir les apparences d'une persécution dirigée contre la tradition alsacienne. Ne prodiguons pas l'aurole du martyre à des gens qui n'en valent pas la peine. Le salut de l'Alsace est à ce prix.

## Sous la neige



Le Béguinage de Courtrai dont la fondation remonte à la comtesse Jeanne de Constantinople en 1240. Moins important qu'en 1631 où il hébergeait 140 béguines, il ne compte plus aujourd'hui qu'une quarantaine de maisonsnettes avec avant-cour clôturée, la plupart du XVII<sup>e</sup> siècle et formant un pittoresque ensemble.

## Le maréchal Foch est assez sérieusement malade

Paris, 14 janvier. — Le maréchal Foch est actuellement assez sérieusement malade. Une consultation médicale a eu lieu aujourd'hui au domicile du maréchal, 8, boulevard des Invalides, à l'issue de laquelle un bulletin de santé a été rédigé qui constate que le maréchal Foch souffre d'une crise cardiaque et que son état nécessite un repos complet.

## FIANÇAILLES PRINCIÈRES

On annonce officiellement les fiançailles de la princesse Martha de Suède et du prince royal Olaf de Norvège. Le prince Olaf est arrivé à Stockholm lundi matin. La cérémonie des fiançailles a eu lieu quelques heures plus tard. Le prince Olaf, la princesse Martha ainsi que le prince Charles et la princesse d'Ingeborg, parents de la princesse Martha, ont rendu visite au roi au palais royal. A 10 h. 30, ils se sont rendus au château d'Ulrichsdal, résidence du prince royal Gustave-Adolphe et de la princesse Louise, puis chez le prince Eugène au château de Valdemarsvæde à 13 h.

## LE SOUVERAIN D'AFGHANISTAN SE SERAIT ENFUI DE CABOUL EN AVION

Londres, 14 janvier. — On mande de Peshawar: Le roi Amanullah, qui commandait de source sérieuse, court à la frontière, suivant lequel le roi Amanullah aurait abdiqué au faveur de son frère aîné, Inayatullah, et aurait quitté Caboul en direction pour Kandahar.

## LA VAGUE DE FROID A PARIS



Deux bébés se livrant aux joies de la luge en miniature sur la patinoire de Versailles. (W.F.P.)

## LA QUESTION ROMAINE Les groupes politiques de la Chambre

L'agence Haras reçoit de son correspondant romain les précisions suivantes sur les pourparlers engagés entre le Saint-Siège et le Gouvernement italien pour le règlement de la question romaine:

Rome, 13 janvier. — Puisque les nouvelles répandues à l'étranger présentent la question romaine comme résolue en principe et affirmant que les accords réalisés sont prêts à entrer en application, voici les résultats d'une enquête poursuivie à ce sujet dans les milieux romains:

1<sup>o</sup> Depuis deux ans au moins, des conversations confidentielles ont lieu entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, pourparlers ayant trait à la solution de la question romaine. Les premières conversations furent tenues entre Mgr Bergamini-Duca, secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, et M. Amédée Giannini, chef du contentieux diplomatique au ministère italien des affaires étrangères.

Après un certain temps, et peut-être parce que ces deux personnalités étaient personnellement trop officielles et engagées trop ouvertement dans la responsabilité des deux parties, la tâche de continuer les conversations échut à M. François Paelli, avocat consistorial et frère du nonce à Berlin, et à M. Dominique Barons, conseiller d'Etat du royaume d'Italie.

2<sup>o</sup> Pour ce qui est des résultats concrets de ces conversations, les renseignements obtenus manquent de précision. On sait, toutefois, en substance, qu'il s'agit d'un modeste district de palais pontificaux et du territoire actuel. Le nouveau territoire comprendrait peut-être la villa Doric-Pamphili et la Pineria Sacchetti. Sur ce territoire, le Pape exercerait une véritable, pleine et absolue souveraineté, exactement comme la République de San-Martin l'exerce sur son propre territoire. De plus, le Saint-Siège obtiendrait une indemnité, tout d'abord basée à un maximum de quatre milliards, aurait été réduite à un seul milliard.

3<sup>o</sup> Les clauses de cet arrangement seraient enregistrées dans un traité à conclure entre le Saint-Siège et le gouvernement italien. Ce traité, analogue aux traités conclus entre des puissances également souveraines, relèverait du droit international.

4<sup>o</sup> Au Vatican, on maintient la réserve la plus absolue sur ce sujet. Toutefois, le cardinal Gasparri, interrogé plusieurs fois, ces temps derniers, par de nombreux diplomates, a déclaré que, en droit, la question romaine se trouve toujours au point où elle se trouvait lorsque Pie XI en parla dans l'encyclique « Ubi Arcano Dei », au début de son pontificat.

Dans cette encyclique, le Pape disait que la nature de la puissance spirituelle du pontife érige que l'exercice de cette puissance apparaisse à tout le monde comme libre et indépendante de toute autre autorité et que, après la disparition des garanties historiques par lesquelles la Providence avait, durant tant de siècles, assuré cette liberté et cette indépendance, on n'avait rien trouvé pour remplacer les garanties en question. Mais le Pape exprimait ensuite son profond regret que, par suite de cet état de choses, l'Italie, sa fille chérie, n'eût pas sa place dans la couronne des nations qui sont liées au pontificat romain par des rapports d'amitié.

Il affirmait en outre que l'Italie n'a rien à craindre de Saint-Siège, qui ne nourrit que des sentiments de paix et il terminait en priant le Seigneur de faire surgir bientôt l'aube de ce jour où le différend serait aplani.

## La mort du plus jeune aviateur de France :



(Wide World photos.)  
PIERRE-JEAN FISSAC, le plus jeune aviateur de France, qui s'est tué entre la Tragas et Mandelieu, sur la Côte d'Azur

## M<sup>re</sup> LIÉNART A ROUBAIX

LE NOUVEL EVÊQUE DE LILLE PRÉSIDERA DEMAIN MERCREDI LA CÉRÉMONIE DU XXV<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ŒUVRE DES CATÉCHISMES EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Il y a, à Roubaix, deux cents personnes qui consacrent leurs heures de liberté à apprendre le catéchisme aux petits enfants des écoles officielles.

Se représente-t-on le dévouement qu'il faut pour accomplir cette tâche? S'imaginer-t-on l'immense somme de patience et de courage nécessaire aux catéchistes volontaires pour faire comprendre à ces petits des vérités dont beaucoup ignorent parfois le premier mot? Seuls, ceux et celles qui remplissent cette admirable besogne pourront en parler convenablement, mais la modestie est leur vertu.

Mais quelle noble tâche pour des grands cœurs d'ouvrir ces âmes d'enfants à la seule vérité certaine!

Donner pour empêcher les petits d'avoir faim, d'avoir froid, de souffrir, cela ne suffit pas. Quand on croit que le bonheur ne s'arrête pas là, il faut leur donner les moyens d'arriver au bonheur parfait, puisqu'on le veut pour soi.

La tâche des catéchistes, on peut l'affirmer, est aussi des plus utiles à la société elle-même. De l'aveu des plus grands philosophes, même incroyants, on n'a encore trouvé rien de mieux que ce qu'enseigne le catéchisme pour faire régner dans le monde, quand son enseignement est observé, l'ordre et la fraternité.

Deux cents personnes pour enseigner le catéchisme dans des conditions difficiles à deux milliers d'enfants! Il en faudrait cinq fois autant et on les trouverait à Roubaix. Un pressant appel est adressé aux dames et aux jeunes filles chrétiennes, afin qu'elles collaborent à l'œuvre d'évangélisation des petits Roubaisiens.

Elles ont la vérité. Elles ne peuvent vouloir la garder pour elles. Elles ne peuvent vouloir que, par leur faute, des petits baptisés, des enfants qui seront les citoyens de demain, vivent en péchés.

Une belle occasion leur est donnée de s'enrôler, sans attendre un jour de plus, dans ce bataillon.

Vingt-cinq ans qu'a été fondée à Roubaix l'Œuvre des catéchismes. Pour cet anniversaire, la réunion annuelle qui se fera demain mercredi à 16 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, revêtira une solennité particulière.

Pour souligner toute l'importance qu'il attache à cette œuvre, M<sup>re</sup> Liénart, le nouvel évêque de Lille, a voulu que sa première visite épiscopale à Roubaix fût pour elle. S. G. présidera la cérémonie de Notre-Dame. Quelle plus belle marque de dévouement pourrait donner au Chef du Diocèse les femmes chrétiennes de Roubaix que de lui apporter en ce jour leur adhésion à l'Œuvre des catéchismes qui lui est si chère!

Toutes les familles catholiques de notre ville tiendront d'ailleurs à honneur d'être représentées à cette cérémonie et d'apporter l'hommage de leur attachement et de leur fidélité à l'Évêque déjà si aimé qui, pour la première fois, vient leur apporter la parole de l'Église.

## LE COUP D'ÉTAT DE MOKDEN



LE GÉNÉRAL TCHANG TSE LIN, qui a fait exécuter deux généraux mandchous. (W.F.P.)

## M. Kammerer est nommé ministre plénipotentiaire à La Haye

On annonce la nomination de M. Kammerer, délégué français à la caisse de la dette égyptienne comme ministre plénipotentiaire à La Haye, en remplacement de M. de Marcellij, nommé ambassadeur à Brno.

M. Frédéric-Albert Kammerer, est né le 9 janvier 1870. Il débuta dans la carrière diplomatique à la direction politique du ministère des affaires étrangères, puis fut chargé des fonctions de consul suppléant à Shanghai le 6 septembre 1902. Nommé consul en 1907, puis attaché à la direction politique et commerciale du ministère des affaires étrangères la même année, il fut désigné comme secrétaire de la commission d'Oudja en 1914.

Il fut ensuite rédacteur à la sous-direction d'Asie en 1914, délégué dans les fonctions de chef adjoint du cabinet du ministre en 1915, puis consul général en 1916. Chef de bureau à la sous-direction d'Europe, puis aux études financières. Il fut, en 1919, promu sous-directeur d'Asie et nommé officier de la Légion d'honneur.

Promu ministre plénipotentiaire en 1921, il fut désigné comme secrétaire général de la délégation française à la conférence de Washington, puis devint délégué à la caisse de la dette égyptienne en 1922, poste qu'il a occupé jusqu'à présent.

## LES HÉRITAGES FABULEUX

### Une famille roubaisienne serait descendante de Jean Thierry qui, en mourant, laissa 50 millions

Nous avons relaté lundi, l'extraordinaire histoire de Jean Thierry, l'humble cordonnier de Château-Thierry (Aisne), qui, en 1676, s'installa à Vienne et devint si riche qu'à sa mort, il laissa une fortune de cinquante millions.

Personne ne s'était présenté pour recueillir l'héritage, les fonds furent déposés à la Banque de Venise, qui en resta dépositaire.

En 1791, les héritiers de Jean Thierry obtinrent de l'Assemblée nationale, l'autorisation d'entrer en possession de l'énorme fortune. Toutefois, les choses traînèrent en longueur et ce ne fut qu'en 1793 que le Directoire ordonna à Bonaparte, alors général, de se faire remettre les fonds par la Banque de Venise. Bonaparte exécuta l'ordre et, avec cette fortune... il acheta des vivres et des vêtements à ses troupes.

Les héritiers Thierry, ainsi frustrés, ne se tinrent pas pour battus et, jusqu'en 1880, ce fut une succession de procès. Ils finirent même obtenir gain de cause. En 1880, une transaction avait été conclue entre la famille et le gouvernement, aux termes de laquelle une indemnité serait versée aux héritiers. Mais le ministre des Finances apposa son veto et, depuis lors, l'affaire est enterrée.

### JUSQU'AU DERNIER SOU!

Cette fabuleuse affaire vient de rebondir par la mort du dernier des héritiers directs de Jean Thierry, survenu il y a quelques jours à Inaucourt (Ardennes). Mais, si la branche directe semble éteinte, il existe encore de nombreux collatéraux et, parmi eux, une famille roubaisienne, celle de M. Adolphe Dujardin, domicilié 179, rue Dercrème, cour Debaisieux, 1, dont la filiation avec Jean Thierry remonte à son trisaïeul.

Comment et dans quelles circonstances, cette branche, originaire de Château-Thierry se trouve maintenant dans la région? On ne le sait. Il paraîtrait, d'ailleurs, qu'elle compte de nombreux descendants dont une trentaine habiterait le Nord.

L'un de ces descendants, M. Adolphe Dujardin, Lillois d'origine et grand-père de notre concitoyen, fut l'un des plus actifs prétendants à la succession du cordonnier de Château-Thierry. Ce fut lui qui, en 1880, à la suite d'une multitude de démarches, parvint à arracher au gouvernement la transaction dont nous parlons plus haut.

Pour arriver à ce résultat, M. Adolphe Dujardin ne négligea rien, lutta jusqu'au bout avec une patience digne d'un meilleur sort. Il eut deux, trois avocats qui s'efforcèrent de faire aboutir ses revendications.

## Bloch explique au juge quel était son rôle à la « Gazette du Franc »

Paris, 14 janvier. — M. Lazare Bloch, qui avait été extrait ce matin, de la prison de la Santé, d'assez bonne heure, est arrivé au Palais de Justice à 14 h. 40.

L'ex-mari de « l'ex-présidente » fut invité à expliquer quel avait été son rôle à la « Gazette du Franc ».

Lazare Bloch. — J'étais à la « Gazette du Franc » le chef des démarcheurs. Je créais les nouvelles agences, de manière à étendre le rayon d'action de la « Gazette ». Je stimulais les agents.

M. Glard (interrompant). — Vous étiez le ministre des affaires étrangères en quelque sorte.

Lazare Bloch. — On a dit que j'avais des relations politiques. Malheureusement pour moi, je n'en ai aucune, pas plus d'ailleurs que des relations administratives, financières ou bancaires.

En dehors du service des démarcheurs et des agences, en raison duquel j'étais presque toujours en voyage, je n'avais aucune attribution. Je ne faisais aucun acte de gestion. Je n'avais pas la signature et je ne donnais aucun ordre au service de Bourse.

Il y avait une distinction à faire entre la « Gazette du Franc », journal, dont je ne me suis jamais occupé et la « Gazette du Franc », service financier, dont j'étais, ainsi que je viens de le dire, le démarcheur principal.

### A propos d'une circulaire

M. Glard a montré ensuite à Lazare Bloch une circulaire datée de Beauvoisin et adressée à la clientèle de la « Gazette ». Cette circulaire consistait à solliciter de ne pas s'adresser, pour obtenir des renseignements sur la « Gazette », aux établissements concurrents, mais à la Banque de France et au Ministère de l'Intérieur.

Quelle est la raison d'être de cette circulaire? a demandé à ce sujet le magistrat.

Lazare Bloch. — Cette circulaire est l'œuvre d'un agent et d'un tout petit agent que je ne connais pas. Cette circulaire est d'ailleurs ridicule. Comment pouvez-vous supposer que je conseille à un client de s'adresser au Ministère de l'Intérieur? Qu'est-ce que le Ministère de l'Intérieur pourrait avoir à faire dans une affaire financière?

M. Glard. — N'êtes-vous pas au courant de certaines pressions effectuées sur M<sup>re</sup> Hanau?

Lazare Bloch. — Je ne suis pas au courant de chantages subis par M<sup>re</sup> Hanau de la part d'Anquetil. Je suis rentré volontairement d'Italie le lundi 3 décembre, au moment des pires difficultés. Donc, pour la dernière partie de ces chantages, je n'aurais pu les connaître. C'est la campagne qui était menée contre la « Gazette du Franc » qui précéda mon retour.

### Le voyage en Italie

M. Glard voulut avoir quelques précisions sur les raisons du voyage en Italie de l'inculpé. L'ex-mari de M<sup>re</sup> Hanau s'expliqua ainsi: — Il y a six ou huit mois, j'ai vu M. Mussolini à Rome, deux minutes d'ailleurs. J'avais, en effet, l'intention de créer une clientèle pour « Gazette » parmi les lycéens, que se disputent tous les établissements de crédit, et il était indispensable que je m'assure, dans ce but, tout au moins la neutralité du Gouvernement italien. Cette neutralité est nécessaire à tout étranger qui veut faire des affaires en Italie. J'ébauchai la question en quelques mots, mais M. Mussolini ne répondit pas. En sortant, je lui demandai, suivant l'usage, sa photographie et il me la fit envoyer à l'hôtel, avec ces mots: « A Lazare Bloch, cordialement. Cette photographie était dans mon bureau.

## Le nouveau bolide de Seagrave

Voici la nouvelle voiture de 1.000 chevaux de Seagrave qui est presque terminée et avec laquelle il espère battre tous les records de vitesse. (W.F.P.)